

Intro : L'UE a succédé à la CEE créée en 1957, c'est une communauté économique et politique regroupant en 2006, 25 états d'Europe ayant des valeurs communes et la volonté de vivre ensemble. L'objectif de l'UE apparaît à travers le sujet portant sur les inégalités entre Européens : quelles sont ces inégalités ? Quel est le rôle de l'UE ? Quelles sont ces actions pour lutter contre ces inégalités ? Et enfin quels sont les résultats ? UE remplit-elle bien son rôle ?

I - Présentation des documents

- A.** Doc 1 : carte politique l'Europe montrant l'IDH pour chaque état. IDH (de 0 à 1) permet de mesurer le niveau de vie dans un état. Derniers reçus (mai 2004). Chiffres fiables car « sources » PNUD. Etats en jaune clair ont IDH faible donc conditions vie mauvaises, états en orange IDH très élevé. Cette carte dépasse UE puisque ajoute Turquie, Rouma, Biélorussie, Uk). Ce doc montre une première inégalité entre états européen : le niveau de vie mais inégalité dans la dimension des états et donc de leur population.
- B.** Doc 2 : carte politique et administrative avec découpage en états et en régions. Avec les DOM-TOM. Cart du tx de chômage en 2004 : donc la dernière reçue. Chiffres fiables car fournis Eurostat (site officiel de l'UE). Tx de chom = taux de sans emploi parmi les actifs. Cette carte montre que tx de ch dans régions europ va de - 6% à + de 18 %/ cette carte montre donc une autre inégalité, celle entre régions eur concernant l'emploi.
- C.** Doc 3 est un ensemble de textes relatifs aux différentes aides financières fournies par UE, des exemples précis d'organismes ayant reçu ces aides ainsi que quelques exemples de résultats. Ce doc 3 montre donc bien que UE apporte des aides financières et que l'on peut en évaluer les résultats.

II - Commentaire des documents

A) Quelles sont ces inégalités entre européens ?

- 1 Inégalité ds dimension et population des états de l'UE. Le + gd F (550 000 km²), le + petit Malte (316 km²). Le + peuplé All (82 millions h), le - peuplé Malte (390 000 h).
- 2 Inégalité entre états dans niveau de vie (doc 1) : IDH > 0,982 (B, N, S) et IDH < 0,794 (Estonie, Lettonie, Lituanie) : ce sont les derniers états intégrés à UE en 2004, anciennes république de URSS. Pour préciser : PIB / h = 40 000 \$ au Lux et 8000 \$ en Lettonie.
- 3 A l'intérieur de chaque état, existe aussi des inégalités entre les régions, ex en Italie entre Piémont où tx bas (< 6%) et Calabre (> 30%). Le doc 2 montre bien les inégalités dans UE pour chômage, > 18 % ds régions de Pologne et < 8 % dans au RU (Kent). Ces inégalités dans le chômage entraîne des déplacements de travailleurs (ex de Pologne vers Irlande car salaires + élevé) mais aussi des localisations d'entreprise en raison des inégalités de coûts horaires (ex 25 € en All et 3 en Lettonie).

>>>> si CEE a été créée en 1957 (devenue UE en 1992) c'est notamment pour réduire les inégalités entre Européens : nous allons voir comment ?

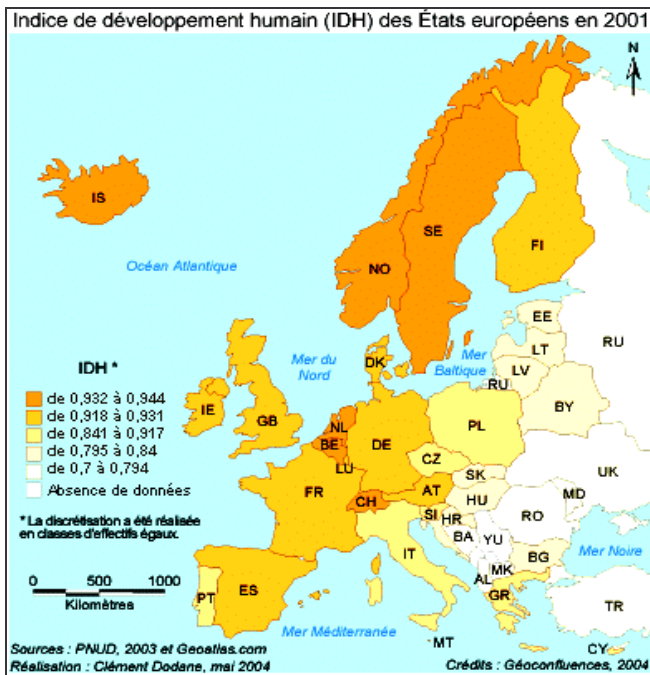
B) Les actions de l'UE pour réduire ces inégalités et les résultats.

- 1 Le doc montre bien que la réduction des inégalités est un des objectifs de l'UE puisque « deuxième poste de dépenses de UE » qui répond à l'objectif « réduire l'écart entre les diverses régions ». Ces fonds appelés « Fonds structurels » sont très importants : 213 Mds € pour 2000-2006.
- 2 Ces aides sont allouées « aux régions » et « aux collectivités locales », c à d, en France, aux départements, aux communautés de communes et aux communes. C'est pour cela que la commune de Grenoble en bénéficie de même que la CCPR ou Rovaltain (syndicat de communes).
- 3 Les critères d'obtentions sont pour les « régions défavorisées » au « PIB < à 75 % » à la moyenne ou aux états « PNB / h < 90 % moyenne, tx de chômage plus élevé que moyenne. Pour Grenoble : tx de chômage de 17 %, pour CCPR : 15 %. Le doc 2 montre le tx de chômage élevé en Pologne : elle est « éligible » aux aides de UE.
- 4 Ces fonds doivent servir à créer des emplois en « élevant le niveau de formations » soit des emplois industriels ou du tertiaire (FEDER) soit des aides agricoles (FEOGA). Rovaltain reçoit des subventions du FEDER pour attirer « des activités nouvelles » pour « valoriser les produits et savoir-faire de la région ».

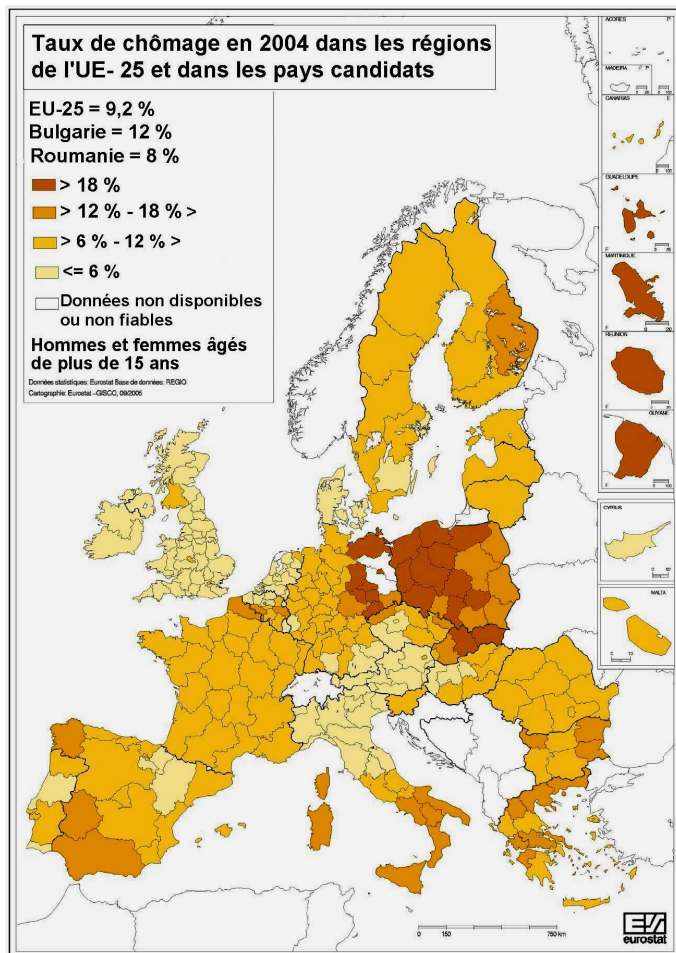
C) Les résultats

- 1 Ces subventions ont créés des emplois : dans Nord-P de C, 2000 personnes sont été formées à « l'innovation technologique », en Sarre-Lorraine, 2000 emplois dans « l'industrie plastique ».
- 2 Ces subventions ont permis d'élever le PIB / h des régions les plus pauvres de UE : en 10 ans, elles sont passées de 41 % à 50% du PIB/h de UE. La plus belles réussite est Irlande qui, voici 10 ans avait un PIB / h de 64 % de la moyenne, en 2006, son PIB / h est > à la moyenne, son tx de chômage est le plus faible de UE (doc 2).
- 3 Ces subventions peuvent aussi créer indirectement des emplois comme dans le tourisme en participant à la réhabilitation de « la citadelle Vauban de Belle-Île en Mer », ou à « l'aménagement du site de la Pointe du Raz », deux sites en Bretagne.

Conclusion - L'inégalité entre Européens peut être constatée par divers critères (IDH, chômage) mais c'est en agissant pour les réduire avec différentes subventions que l'UE montre l'une des raisons qui justifie son existence et son renforcement.



Document 1



Document 2 (Source Eurostat)

Aides de l'Union européenne (d'après le site de la Commission européenne)

La politique régionale constitue le deuxième poste de dépenses de l'UE qui attribue des fonds aux collectivités locales et aux régions défavorisées : pour 2000-2006, 213 Mds €, dont 16 Mds € pour la France. Ces aides sont appelées « Fonds structurels », deux sont spécifiques à l'aide régionale : le Fonds européen de développement régional (FEDER) qui finance des infrastructures, des investissements productifs pour créer de l'emploi, des aides aux PME ; le Fonds européen d'orientation et de garantie agricole (FEOGA) qui aide les agriculteurs, principalement dans les régions en retard de développement mais aussi dans le cadre de la Politique agricole commune (PAC) dans le reste de l'Union.

L'Objectif 1 des Fonds structurels applique les valeurs de l'UE « promouvoir un développement harmonieux » et « réduire l'écart entre les diverses régions ». Les 2/3 des crédits sont alloués aux régions au PIB inférieur à 75% à la moyenne communautaire, avec une faible niveau d'investissement, un taux de chômage plus élevé que la moyenne, un manque de services, de faibles infrastructures de base. Pour la période 2000-2006, une cinquantaine de régions représentant 22% de la population européenne sont concernées, 70% des crédits leur sont réservés, soit plus de 135 Mds €. Ils servent à soutenir le décollage des activités économiques en les dotant d'équipements de base, en élevant le niveau de formation des ressources humaines.

Le « Fonds de cohésion » aide les pays les plus pauvres de l'UE, dont le PNB / h est inférieur à 90% de la moyenne communautaire, à investir dans les infrastructures de transport et dans la protection de l'environnement. Ces aides sont ainsi allouées à : Chypre, l'Espagne, l'Estonie, la Grèce, la Hongrie, la Lettonie, la Lituanie, Malte, la Pologne, le Portugal, la République tchèque, la Slovaquie et la Slovénie.

Grenoble : URBAN II



L'UE participe à la revitalisation urbaine de l'agglomération de Grenoble en cofinçant le programme « Urban II ». Pour la période 2000-2006. La participation des Fonds structurels s'élève à 9,6 M € dans des quartiers où la situation économique et sociale est marquée par la précarisation des habitants et par un taux de chômage élevé, 17% (10 points supérieur celui du département ».

CCPR (Site de la ville de Romans) : la Communauté de Communes du Pays de Romans est éligible au FEDER.

Rovaltain est un syndicat de communes créé comme un outil d'aménagement. Le projet « Terre des Sens » a pour vocation l'accueil d'activités économiques et scientifiques, notamment dans le volet « goût », de façon à valoriser les produits et savoir-faire de la région mais aussi pour attirer des activités nouvelles. Les investissements sont financés par les recettes propres de Rovaltain complétées des subventions du FEDER, de l'Etat, de la Région et du Conseil Général. (Site de Rovaltain)

Quels résultats ? (Centre d'Informations sur l'Europe)

Entre 1986 et 1996, le PIB / h des dix régions les moins favorisées de l'UE est passé de 41% de la moyenne de l'Union à 50%. L'Irlande, dont le PIB équivalait à 64 % de la moyenne communautaire lors de son adhésion, s'est hissée parmi les pays les plus riches d'Europe grâce, notamment, aux fonds structurels. Dans la région Nord-Pas-De-Calais, l'UE a financé des programmes de recherche visant à l'innovation technologique et a lancé l'opération « Villes et territoires numériques » : plus de deux mille personnes ont été formées aux nouvelles technologies de l'information et de la communication. Les aides européennes ont permis à la Lorraine d'établir un partenariat transfrontalier avec la Sarre (Allemagne) pour développer l'industrie plastique, qui représente plus de 2 000 emplois dans ces deux régions. En Bretagne, l'UE a participé aux travaux de réhabilitation de la Citadelle Vauban de Belle-Ile-en-Mer ainsi qu'à l'aménagement du site de la Pointe du Raz (Finistère).

Document 3